

Les difficultés et les obstacles dans la traduction persane des œuvres de Louis-Ferdinand Céline.

Étude de cas : *Voyage au bout de la nuit* et *Mort à crédit*

Nasrin FAKHRI

Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)

UFR Lettres et Sciences Humaines,

École doctorale Arts, Lettres et Langues,

Laboratoire HCTI

nasrine_fakhri@yahoo.com

REZUMAT: Dificultățile și obstacolele în traducerea persană a operelor lui Louis-Ferdinand Céline. Studiu de caz: *Călătorie la capătul nopții* și *Moarte pe credit*

Traducerea operelor lui Louis-Ferdinand Céline respectând limba, muzicalitatea și caracteristicile stilistice ale autorului reprezintă o sarcină dificilă pe care nu orice traducător îndrăznește să o facă. Prima traducere în persană a unui roman aparținând acestui scriitor este finalizată în 1984 – la mai mult de jumătate de secol de la prima sa ediție franceză – și publicată 10 ani mai târziu de Farhad Ghobraee. Este vorba de *Voyage au bout de la nuit* (*Călătorie la capătul nopții*). A doua traducere, *Mort à crédit* (*Moarte pe credit*) a apărut în 2005, fiind semnată de Mehdi Sahabi. Astăzi putem constata că trăsătura comună a acestor traduceri este încercarea reușită a traducătorilor de a face comprehensibil stilul lui Céline pentru cititorul iranian, care este străin de lumea romanelor. Cu toate acestea, putem găsi, uneori, lacune sau diferențe în versiunea persană față de textul original, traducătorul trebuind să facă alegeri conștiente sau fiind nevoit să le facă pentru a respecta limba și constrângerile culturale persane. Probleme de ordin lingvistic, lexical, cultural și religios legate de limba și cultura persană nu i-au permis să traducă cu acuratețe originalul și l-au împins să utilizeze sinonime, parafraze sau alte mijloace de adaptare în scopul de a fi publicat și citit. Aceste cerințe de traducere, în unele cazuri, l-au determinat pe traducător să restituie un text puțin fidel originalului.

CUVINTE-CHEIE: *traducere, limbaj colocvial, persană, Céline, argou, limba vorbită*



ABSTRACT: The difficulties and obstacles in the Persian translation of the works of Louis-Ferdinand Céline. Case Study: *Journey to the End of the Night* and *Death on Credit*

Translating Céline's works and respecting their language, their musicality and the characteristic feature of the writer's style is a daunting task, from which many translators recoil. Farhad Ghobraee completed the first book translation of this author in 1984 – more than half a century after it was first released – and published 10 years later in Iran *Voyage au bout de la nuit* ["Journey to the End of the Night"]. The second one was released in 2005, *Mort à crédit* ["Death on Credit"] translated by Mehdi Sahabi. Today we can see that what these translations have in common is the skills of the translators, who succeeded in making the Célinian style more comprehensible to the Iranian readers who are not familiar with Céline's complete work. However, we can sometimes find gaps or differences from the original text in the Persian version, because the translator had to make a conscious or forced choice to respect the language and Persian cultural restrictions. The linguistic, lexical, cultural and religious problems related to the Persian language-culture did not allow him to translate exactly the original and forced him to use synonyms, circumlocutions or other means of adaptations in order to be published and read. These translation conditions in some cases, forced the translator to produce a text, which was not quite faithful to the original.

KEYWORDS: *translation, familiar language, Persian, Celine, slang, spoken language*



RÉSUMÉ

Traduire des œuvres de Céline en respectant son langage, sa musicalité et les caractéristiques propres à l'auteur est une tâche bien difficile que n'importe quel traducteur n'ose pas faire. La première traduction de l'œuvre de cet écrivain est achevée en 1984 – plus d'un demi-siècle après sa première édition française – publiée 10 ans plus tard par Farhad Ghobraee pour *Voyage au bout de la nuit*. La seconde, *Mort à crédit* traduite par Mehdi Sahabi, est sortie en 2005. Aujourd'hui nous pouvons constater qu'avec ces traductions les traducteurs ont réussi à rendre compréhensible le style célinien au lecteur iranien qui est étranger au monde de l'œuvre. Cependant, nous pouvons trouver parfois des manques ou des différences dans la version persane par rapport au texte original, le traducteur ayant dû faire des choix conscients ou étant obligé d'en faire pour respecter la langue et les contraintes culturelles persanes. Les problèmes d'ordre linguistique, lexical culturel et religieux liés à la langue-culture persane ne lui ont pas permis de traduire exactement l'original et l'ont poussé à utiliser des synonymes, des périphrases ou d'autres moyens d'adaptation dans le souci d'être édité et lu. Ces

conditions de traduction, dans certains cas, ont amené le traducteur à restituer un texte peu fidèle à l'original.

MOTS-CLÉS : *traduction, langue familière, persan, Céline, argot, langue parlée*



1. Introduction



RADUIRE DES ŒUVRES de Céline en respectant son langage, sa musicalité et les caractéristiques propres à l'auteur est une tâche bien difficile que n'importe quel traducteur n'ose pas faire. À un style familier et à un rythme propre à l'auteur, remplis d'innovations linguistiques et stylistiques, s'ajoute l'utilisation minimale de termes argotiques qui transcrivent parfaitement, à travers le texte, le langage oral et les émotions exprimées (Yazdani Khorram, 2006 : 325). Cependant, l'utilisation de la langue parlée ne facilite pas le travail persévérant du traducteur iranien. En plus de ce choix de langue, l'œuvre de Céline, selon son spécialiste Henri Godard, est composée de voix et de musicalités variées : d'une tonalité anarchiste on arrive à une tonalité pacifiste et obéissante qui est le résultat des expériences vécues du personnage principal du *Voyage au bout de la nuit*.

En nous appuyant sur quelques passages des deux œuvres phare de Céline et de leurs versions persanes, nous essayerons de repérer les obstacles rencontrés par Mehdi Sahabi, traducteur de *Mort à crédit*, et par Farhad Ghobraee, traducteur du *Voyage au bout de la nuit* [1]. Nous montrerons notamment que des éléments spécifiques de nature langagière, lexicale, culturelle et religieuse jouent un rôle fondamental dans la traduction du français en persan des ouvrages concernés.

2. Problèmes d'ordre linguistique et lexical

Selon les spécialistes du domaine, tel que Kourosch Safavi (2001) ou Tahereh Safarzadeh (1996), le registre langagier et la musicalité du texte sont deux éléments de première importance et à respecter dans la traduction d'une œuvre en général. Pour avoir une version plus fidèle du texte de l'auteur, le traducteur doit essayer de trouver les équivalents lexicaux et structuraux les plus appropriés. Cependant, les différences structurelles entre les langues française et persane rendent difficile ce processus. Du point de vue de la structure de la phrase, bien que ces deux langues disposent, en effet, des mêmes composantes (sujet-verbe-complément), elles les structurent de manière différente, comme on peut le voir dans l'exemple suivant tiré du *Voyage au bout de la nuit* [2] :

Ex : Mes sentiments toujours n'avaient pas changé à leur égard. (Céline 1932 : 10)
Ehsasatam (Mes sentiments) *nesbate be aanha* (à leur égard) *hanooz ham* (toujours)
dast nakhordeh bood (n'avaient pas changé). (trad. 1994 : 7)

Dans le style de Céline on est rarement confronté à des phrases longues, ce qui permet au traducteur de trouver plus rapidement la structure équivalente.

D'un autre côté, le champ lexical et la grande variété du vocabulaire français représentent un obstacle particulier. La langue persane ne possède pas d'équivalents argotiques et cela va donc complexifier le travail du traducteur. Dans la première page du roman *Mort à crédit*, pour la traduction des mots « concierge » et « bignolle », l'équivalent persan « *seraydar* » (« concierge ») est le seul choix à disposition du traducteur ; en français, les connotations associées à ces deux mots ne peuvent pas être retranscrites dans leur signification originale. Le premier (« concierge ») indique une profession alors que le second (« bignolle ») donne un sens ironique et moqueur à la personne. L'équivalent persan ne rend au contraire que le sens professionnel du mot.

Un autre exemple concerne les équivalents des mots : « gonzesse », « la garce », « la mère », qui seront traduits uniquement par le mot persan « *zannak* » avec une qualification péjorative de la femme, la traduction littérale renvoyant au sens de « petite femme ».

3. Problèmes d'ordre culturel et religieux

Aux questions linguistiques et lexicales s'ajoutent les dimensions culturelles et religieuses spécifiques de la société iranienne qui ne permettent pas de traduire exactement la version originale et obligent le traducteur à faire des choix en puisant dans les champs lexicaux existants, son objectif étant d'être édité et lu par le plus grand nombre de personnes. La difficulté la plus importante réside dans le fait que non seulement il n'existe pas d'équivalent persan, suffisamment précis, capable de rendre la vraie signification du mot de l'œuvre originale, mais aussi que, même au cas où le traducteur trouverait l'équivalent sémantiquement approprié, il ne pourrait pas l'utiliser à cause des contraintes culturelles et religieuses. Par conséquent, la fidélité au texte original peut souffrir de cette situation et perdre éventuellement de sa neutralité : dans certains cas, la connotation d'un terme peut changer et devenir positive, ou l'inverse, ce qui n'est évidemment pas l'intention de l'auteur (Sadeghi, 2009, 2010).

Par exemple, dans le texte original de Céline, on trouve un grand nombre de mots vulgaires et grossiers alors qu'il y en a beaucoup moins

dans la langue persane, compte tenu des limites liées aux enseignements religieux traditionnels. En effet, du point de vue culturel, le milieu familial réproouve l'utilisation d'une langue orale trop vulgaire. Pour un mot comme « salope », le traducteur n'a aucun équivalent et le terme est donc forcément supprimé dans la traduction : « *Ça la redresse la salope !* » (*Mort à crédit*, 1936 : 14) est traduit en persan par « *rooyash kam mishavad* », qui désigne un sens similaire, sans pourtant utiliser le mot vulgaire « salope ».

On peut assister à des formes d'autocensure aussi pour des mots scientifiques courants comme « vagin » : par exemple, la phrase « *Je suis la terreur des vagins... J'ai enulé ma grande sœur... Je me suis fiancé douze fois !* » (*Ibidem*, 1936 : 28) est traduite en persan par « *man ghatele ---m... gharibeh va ashena saram nemishavad...ta hal davazdah bar namzad kardeham !* » (*Mort à crédit* [*Marg-e-ghesti*], 2005 : 40), dont la traduction littérale française serait « *Je suis l'assassin de ---... Connu et inconnu ça m'est égal... Je me suis fiancé douze fois !* ». Dans la traduction persane, le nom « vagin » est donc remplacé par des tirets.

Nous ne pouvons presque jamais avoir d'équivalents exacts pour des mots comme : « fesse », « cul », « bites », « derrière », etc. Dans la phrase « *[...] vous eussent fait jurer par votre derrière qu'on vous tenait assis de force sur un morceau récemment tombé du soleil* » (*Voyage au bout de la nuit*, 1932 : 170), le traducteur se contente de faire une allusion (« *nabadtar* ») à cette partie du corps, ce qui devient le « pire possible ».

Plus loin (*Ibidem*, 1932 : 187), il va tenter une expression qui se rapproche de la phrase « *le Directeur général, je l'emmerde...* », en faisant appel à une description imagée et en supprimant le verbe utilisé dans cette description (« *pisser* »). Il le remplace, en effet, par des points de suspension pour rester dans la norme de l'éditeur : « *djenabe modire kol mitavanad beravad be goor e pedrash...* » (*Voyage au bout de la nuit* [*Safar be entehaye shab*], 1994 : 175). La phrase obtenue en persan se traduirait en français par « *le Directeur général peut aller... sur le tombeau de son père* », où l'on voit que le verbe « *pisser* » n'a pas été mentionné.

Enfin, notons que le terme « *homosexuel* » (1932 : 93), qui est tabou dans la société iranienne, surtout en 1994, date de parution de la première traduction en persan de l'œuvre en question, est traduit par l'expression « *eva khahar* » (« *homme efféminé* »). Faisons remarquer à ce propos que l'adjectif désigne l'homme féminisé dans ses gestes et ses paroles, ce qui n'a pas la même signification dans le texte original de Céline.

Parfois, il peut arriver que l'on trouve des expressions familières persanes dont la signification enrichit le texte original. Avec cette innovation qui lui est propre, le traducteur cherche peut-être à compenser d'autres passages

plus ou moins fidèles au langage familier. C'est par exemple le cas de la phrase (Céline, 1932 : 92) : « *Le moral était bon à l'arrière, on pouvait le dire* », dont la traduction persane est la suivante : « *akhlaghayat poshte djebhe neshin ha vaghean moo laye darzash nemiraft* ». La partie que nous avons soulignée remplace la traduction de l'adjectif « bon » du texte original et est une expression familière qui définit une attitude ou un caractère uniforme ne donnant prise à aucune critique. Encore, dans la petite phrase « *C'était le bon* » (1932 : 93), l'adjectif est remplacé par le proverbe « *har che pish ayad khosh ayad* », qui signifie « tout est pour le mieux ».

Admironons ailleurs le résultat de ce travail ardu pour traduire l'expression française « *larcin véniel* » (1932 : 73). L'équivalent persan « *aftabeh dozd* » rend bien l'idée d'un vol sans importance. « *Aftabeh* » renvoie au récipient en forme d'arrosoir qui sert pour se laver les mains et le visage avant chaque repas et qui s'utilise aussi pour se laver aux toilettes. « *Dozd* » renvoie au voleur. Par conséquent, « *aftabeh dozd* » se dit d'un voleur qui se contente de voler des choses sans valeur.

Parfois le traducteur ajoute des petites explications au sein du texte traduit pour une meilleure compréhension de ce dernier quand un équivalent mieux adapté n'existe pas. Prenons l'exemple de l'expression « *être à jeun* » (*Mort à crédit*, 1936 : 15), qui désigne dans le roman de Céline un alcoolique qui n'a pas encore bu ; nous trouvons la définition persane du mot « *boisson alcoolique* » (« *mashroob* ») accompagné d'une forme grammaticale négative de la définition persane du verbe « *boire* » (« *khordan* », « *mashroob nakhordeh* »).

Le même type de périphrase explicative est utilisé pour le terme « *cocus* » (*Mort à crédit*, 1936 : 18) où le traducteur est obligé de traduire la définition française du terme – les maris dont les femmes sont infidèles – en employant l'expression persane « *Shohar haee ke palan e zananeshan kaj bood* » (*Mort à crédit* [*Marg-e-ghesti*], 2005 : 27) qui signifie « les maris dont les femmes étaient de mœurs légères ».

4. Conclusion

Malgré les difficultés que nous avons évoquées dans cet article, les traducteurs des œuvres de Céline ont quand même réussi à rendre compréhensible l'humour doux-amer de l'auteur et ont essayé de trouver un compromis entre une traduction ciblée sur le lecteur et les nécessités sémantiques de rester le plus fidèle possible à l'auteur, tout en obéissant aux normes de la société persane.

Dans cette perspective, nous faisons remarquer que la traduction influence l'évolution culturelle de la société iranienne en l'ouvrant sur un monde inconnu, en enrichissant son vocabulaire – malgré les limites et les normes à respecter –, tout en facilitant sa communication écrite ou parlée (Damadi, 1994 : 57-58). En ce sens, ce travail entend ouvrir de nouvelles pistes pour les chercheurs et pour ceux qui veulent d'avantage découvrir l'œuvre de Céline ou d'autres écrivains, dans le but de rendre plus accessible la littérature étrangère traduite en persan.

NOTES

- [1] Si l'on prend l'exemple de la coïncidence entre la fin de la traduction du roman *Voyage au bout de la nuit* en 1984 et la période de la guerre irako-iranienne (1980-1988), nous constatons que la traduction est terminée en pleine guerre. L'œuvre n'est publiée en Iran que dix ans plus tard. Le traducteur se trouve dans l'impossibilité de publier son travail : en effet, dans l'œuvre originale, à travers le comportement du personnage principal qui déserte le front, cette présentation du thème de la guerre n'est pas acceptable dans le contexte politique iranien de l'époque.
- [2] Dans cet article, les mots et les phrases de la traduction persane sont transcrits en caractère latin pour en faciliter la lecture.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- DAMADI, S.M. (1994). « À propos de la traduction ». *Collection des articles de deuxième conférence des enjeux de la traduction*. Tabriz : Les Éditions de l'Université de Tabriz, 56-64.
- SADEGHI, M. (2009, 2010). « L'étude des problèmes des traducteurs persanophones dans la compréhension et la traduction des mots anglais composés ». In : *Trimestriel About Translation, A Persian Translation Studies Journal, [À propos de la Traduction]*, N° 7, 59-76.
- SAFARZADEH, T. (1996). *Les bases et les principes de la traduction*, 6^e édition. Téhéran : Centre d'édition scientifique de l'Université Azad Islamique.
- SAFAVI, K. (2001). *Sept discours sur la traduction*. Téhéran : Ketab-e-Mad (Nashr-e-Markaz).
- YAZDANI KHORRAM, M. (2006). Interview avec Mehdi Sahabi « *L'homme qui n'a rien à voir avec le ciel* ». *Revue Bokhara*, N° 51 - numéro spécial Louis-Ferdinand Céline, Téhéran : Iranchap, 323-346.

BIBLIOGRAPHIE DES SOURCES CÉLINIENNES

- CÉLINE, L.-F. (1932). *Voyage au bout de la nuit*, Paris : Denoël et Steele.

- (1936). *Mort à crédit*, Paris : Denoël et Steele.
- (1994) [1932]. *Safar be entehaye shab*, trad. F. Ghobraee. Téhéran : Jami.
- (2005) [1936]. *Marg-e-ghesti*, trad. M. Sahabi. Téhéran : Markaz.

